

FICHE SIGNALÉTIQUE



Date d'émission : 17-avr.-2015

Date de révision : 17-avr.-2015

Version 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	Tide HE Original
ID du produit:	96733938_RET_NG
Type de produit	Produit fini - la consommation (détail) Utiliser seulement
Utilisation recommandée	Des Services de Blanchisserie
Restrictions d'utilisation	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
Fabricant	PROCTER & GAMBLE - Fabric and Home Care Division Ivorydale Technical Centre 5289 Spring Grove Avenue Cincinnati, Ohio 45217-1087 USA Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5 1-800-331-3774
Adresse de courriel	pgsds.im@pg.com
Numéro d'appel d'urgence	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

La norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de l'OSHA ne s'applique pas aux produits de consommation tels que définis par la Loi américaine sur la sécurité des produits de consommation, qui sont utilisés comme prévu (durée et fréquence de consommation typiques). Cette FDS est offert à titre gracieux pour aider à aider dans la manipulation et l'utilisation appropriée du produit.

Ce produit est classifiés sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit..

Catégorie de danger

corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires Catégorie 2A

mot indicateur Avertissement

Mentions de danger Provoque une sévère irritation des yeux
Provoque une irritation cutanée

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence - Prévention Se laver les mains soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
En cas d'ingestion
Boire un ou deux verres d'eau
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU
Rincer abondamment à l'eau.
En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Aucun

HNOC (danger non classé autrement) Aucun

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	No. CAS	% en poids
Carbonic acid sodium salt (1:2)	-	No	497-19-8	25 - 30
Silicic acid, aluminum sodium salt	-	No	1344-00-9	15 - 20
Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts	-	No	68081-81-2	5 - 10
Silicic acid, sodium salt	-	No	1344-09-8	1 - 5
Carbonic acid disodium salt, compd. with hydrogen peroxide	-	No	15630-89-4	1 - 5
Nonanoic acid, sulfophenyl ester, sodium salt (1:1)	-	No	91125-43-8	1 - 5
Sulfuric acid, mono-C14-18-alkyl esters, sodium salts	-	No	68081-98-1	1 - 5
Heptadecanol, hydrogen sulfate, branched, sodium salt	-	No	343978-15-4	1 - 5
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	-	No	68585-34-2	1 - 5
Hexadecanol, hydrogen sulfate, branched, sodium salt	-	No	343978-24-5	1 - 5
Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5)	-	No	140-01-2	0.5 - 1.5

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer abondamment à l'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire.

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique, CO2, mousse antialcool ou pulvérisation d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun.
Danger particulier	Aucun connu.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Avis pour les agents d'intervention d'urgence	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher la formation d'un nuage de poussière. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.
--	---

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	No. CAS	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Silicic acid, aluminum sodium salt	1344-00-9	TWA: 1 mg/m ³ respirable fraction		

Nom chimique	No. CAS	Alberta	Quebec	Ontario TWAEV	British Columbia
Silicic acid, aluminum sodium salt	1344-00-9			TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1.0 mg/m ³

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Utilisez des lunettes de protection

Protection des mains

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Pour les peaux sensibles ou utilisation prolongée, porter des gants

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
Porter un vêtement de protection approprié

Protection respiratoire

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:
Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique @20°C

solide

Aspect	blanc poudre
Odeur	parfumé
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>NOTE</u>
pH	10 - 11.5	
point de fusion/congélation	Aucun renseignement disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
point d'éclair	Aucun renseignement disponible	
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité relative	420 -650 g/L	
Solubilité dans l'eau	Modérément soluble	@ 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible	.
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	.
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	Produits conformes aux règlements de l'État fédéral et des États-Unis pour la teneur en COV des produits de consommation	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

réactivité	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité	Stable dans des conditions normales.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Matières à éviter	Aucun en particulier.
Produits de décomposition dangereux	aucun en utilisation appropriée.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Aucun effet connu.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Aucun effet connu.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë	Aucun effet connu.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant pour la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation de la peau	Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies	Aucun effet connu.

respiratoires	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucun effet connu.
Effets neurologiques	Aucun effet connu.
Toxicité pour la reproduction	Aucun effet connu.
Toxicité pour le développement	Aucun effet connu.
Tératogénicité	Aucun effet connu.
STOT - exposition unique	Aucun effet connu.
STOT - exposition répétée	Aucun effet connu.
Effets sur les organes cibles	Aucun effet connu.
Risque d'aspiration	Aucun effet connu.
Cancérogénicité	Aucun effet connu.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	No. CAS	DL50 par voie orale	DL50 par la peau	CL50 par inhalation
Carbonic acid sodium salt (1:2)	497-19-8	2800 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw (US EPA 16 CFR 1500.40)	-
Silicic acid, aluminum sodium salt	1344-00-9	> 10000 mg/kg bw (//OECD 401)	> 5000 mg/kg bw (//OECD 402)	> 2.08 mg/L air (//OECD 403)
Benzenesulfonic acid, mono-C10-16-alkyl derivs., sodium salts	68081-81-2	1090.00 mg/kg (rat)	-	-
Silicic acid, sodium salt	1344-09-8	3400 mg/kg bw (Similar to OECD 401; standard acute method; rat)	> 5000 mg/kg bw (Read across data on AgSil TM 25 Potassium silicate solution; rat)	> 2.06 mg/L air (Read across data AgSil TM 25 Potassium silicate solution; EPA OPPTS 870.1300; standard acute method; rat)
Carbonic acid disodium salt, compd. with hydrogen peroxide	15630-89-4	893 mg/kg bw (U.S. EPA Office of Pesticides and Toxic Substances (1984) "Acute Exposure Oral Toxicity"; standard acute method; rat)	> 2000 mg/kg bw (EPA Guideline; standard acute method; rabbit)	-
Nonanoic acid, sulfophenyl ester, sodium salt (1:1)	91125-43-8	6030.00 mg/kg (rat)	-	-
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-sulfo-omega-hydroxy-, C10-16-alkyl ethers, sodium salts	68585-34-2	>2001 mg/kg	-	-
Glycine, N,N-bis[2-[bis(carboxymethyl)amino]ethyl]-, sodium salt (1:5)	140-01-2	> 5000 mg/kg bw (Read across data (test substance name not indicated); OECD 401; standard acute method; rat)	> 2000 mg/kg bw (OECD 402 and EU Method B.3; standard acute method; rat)	-

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité	Aucun renseignement disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Aucun renseignement disponible.
Mobilité	Aucun renseignement disponible.
Autres effets néfastes	Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Déchets des résidus / produits non utilisés L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Codes Californie déchets dangereux 331
(non-ménage de réglage)

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Non réglementé

IMDG Non réglementé

IATA Non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	No. CAS	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Extremely Hazardous Substances RQs	CERCLA/SARA 302 TPQ
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	No. CAS	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	1000 lb	-	-	X

Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Réglementations des Etats

Nom chimique	No. CAS	Massachusetts
Sulfuric acid sodium salt (1:2)	7757-82-6	X

Nom chimique	No. CAS	Pennsylvanie
Sulfuric acid sodium salt (1:2)	7757-82-6	X
Sodium hydroxide (Na(OH))	1310-73-2	X

Inventaires internationaux

ÉTATS-UNIS

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis.

Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G.

Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission : 17-avr.-2015

Date de révision : 17-avr.-2015

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

End of SDS